



RENAULT  
Guyancourt-Aubevoye  
1, Avenue du golf  
78288 Guyancourt Cedex  
API : TCRMOD023



03/02/2005 - N°7

## **Salaire 2005 : on veut pas des miettes !**

1<sup>ère</sup> réunion 25 janvier 2005...

2<sup>ème</sup> réunion 8 février 2005...

A la première réunion, la direction annonce 4,8% répartis :AGS 2%, augmentation individuelle 1,7%, ancienneté 0,2% et intégration 0,9%.(rappel 2004).

Pour beaucoup d'entre nous, nous sommes loin du compte. De plus, l'inflation annoncée par l'INSSE 2,1% mais contestée par « QUE CHOISIR » montre à l'évidence qu'il n'y a pas augmentation des salaires.

A la deuxième réunion :

Pour SUD, il est clair qu'une augmentation dès le premier janvier à valoir sur l'augmentation de l'année est le seul moyen d'éviter une perte du pouvoir d'achat.

Notre revendication qui n'est qu'un rattrapage du pouvoir d'achat est de **230<sup>euros</sup>** pour tous sur le salaire de base et chaque mois.

### **Pour de véritable 35 heures !**

## **TRAVAILLONS MOINS POUR TRAVAILLER TOUS.**

En 1999, SUD s'est créé à la suite de la rupture avec la CFDT sur l'accord des 35 heures.

Cet accord, chez RENAULT comme dans beaucoup d'entreprises a été un marché de dupe.

Ouverture de la flexibilité à outrance en contrepartie de 10 jours de congé RTT au lieu des 22 jours de RTT possibles. Annuellement, cela représente 37h 50. L'emploi à iso activité au niveau de Renault n'a pas créé d'embauches.

### **Le samedi 5 février**

### **Privé/Public : toutes et tous dans la rue à Paris**

### **14h de la République à la Bastille**

Rendez- vous du cortège SOLI DAIRE : angle de la République/rue du faubourg du temple.

## POUR NOS DROITS SOCIAUX

Depuis plus de trois ans le gouvernement de M. Raffarin multiplie les attaques contre les salariés. Avec la contre-réforme des retraites il a réussi à imposer un allongement de la durée de cotisation et une baisse du niveau des pensions. Avec celle de l'assurance-maladie, il permet le développement d'une médecine à plusieurs vitesses et l'énorme majorité des patients payeront plus pour être plus mal soignés.

Après s'en être pris à la protection sociale, le gouvernement entend mettre en œuvre les revendications du Medef qui souhaite voir les entreprises être « libérées » de toute obligation légale. Dans les faits, il s'agit de favoriser un désengagement des entreprises de toutes contributions sociales et d'affaiblir le plus possible les protections des salariés contenues dans le Code du travail ou les conventions collectives. Ce dont rêve le patronat, c'est d'un contrat de travail négocié individuellement entre le salarié et le patron et de pouvoir licencier plus vite et plus facilement !

Dans le même temps, gouvernement et patronat s'appuient mutuellement pour remettre en cause les 35 heures. Il s'agirait de permettre aux salariés de pouvoir, soit disant, choisir « librement » leur temps de travail. En fait, l'objectif est d'obtenir la remise en cause des dispositions favorables des 35 heures, comme les jours de RIT imposés avec des « contreparties » à l'époque dans un certain nombre d'entreprises, tout en maintenant la flexibilité et le gel ou la modération des salaires que celles-ci avaient souvent induis au sein des entreprises concernées. Il s'agit bien maintenant de travailler plus pour gagner moins !

Pour masquer son incurie lors de la canicule meurtrière de l'été 2003, le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que de culpabiliser les salariés. Alors que les profits des entreprises sont au beau fixe, un jour de congé est supprimé sous prétexte de solidarité nationale. La création de cette journée de travail gratuit est une arme supplémentaire de remise en cause de la réduction du temps de travail. Elle permet d'accroître la durée du travail sans contrepartie financière.

Une telle politique n'a que trop duré !

**Face à un gouvernement entièrement acquis aux dogmes libéraux et qui se contente d'appliquer la politique du Medef, il faut construire un front unitaire fort ☐ Salaires, emploi, garanties collectives... toutes les raisons sont là de s'organiser collectivement pour défendre nos droits et faire reculer patronat et gouvernement ☐ La journée nationale d'action interprofessionnelle du 5 février doit constituer une étape importante dans la construction de rapports de force favorables aux salariés ☐ Montrons notre détermination en participant massivement aux manifestations prévues ce jour là.**

**Le samedi 5 février  
Privé / Public  
Toutes et tous dans la rue !**

Téléphone : 01 58 39 30 20  
Télécopie : 01 43 67 62 14

[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)